



Conseillère ou conseiller dans le domaine des planifications fiscales agressives et des paradis fiscaux

Revenu Québec souhaite recruter des conseillères ou conseillers dans le domaine des planifications fiscales agressives et des paradis fiscaux en vue de pourvoir un poste régulier. Nous recrutons au(x) endroit(s) suivant(s) : toutes les régions du Québec.

Le lieu de travail sera déterminé en fonction de la personne sélectionnée.

Séance d'information virtuelle sur Teams

Participez à notre séance d'information virtuelle, qui aura lieu le 10 octobre 2024, à 17 h! Nos ambassadrices et ambassadeurs seront en ligne pour vous présenter les possibilités d'emploi et répondre à vos questions en lien avec cette offre. Pour s'inscrire, [cliquez ici](#).

De nouveaux défis, c'est juste ici!

Travailler chez nous, c'est se réaliser grâce à l'énergie collective. C'est aussi contribuer à bâtir une société plus équitable.

Faites partie de notre équipe, peu importe où vous habitez, et occupez un emploi gratifiant tout en bénéficiant de nombreux avantages, dont les suivants :



Possibilité de
télétravail



Horaire flexible
et différents types
de congés offerts



Minimum de
quatre semaines
de vacances après
la première année

Votre contribution à la mission de Revenu Québec

Les services de la planification fiscale de la Direction générale des particuliers de Revenu Québec sont composés de 3 équipes qui totalisent plus de 40 personnes. Ces équipes contribuent chaque jour à s'assurer que chaque particulier bénéficie de tous ses droits et se conforme en toute équité à ses obligations fiscales, et ce, en effectuant des activités de contrôle fiscal qui visent les particuliers, les fiducies et les sociétés de personnes.

Les personnes embauchées réaliseront des mandats de vérification auprès de différentes entités juridiques exerçant des activités à l'échelle provinciale, nationale ou internationale, dans le but de contrer des situations d'évitement fiscal et de planifications fiscales agressives et ainsi de permettre à Revenu Québec d'atteindre ses objectifs de conformité fiscale.

En évoluant au sein de l'une de ces équipes, vous collaborerez avec vos collègues en vue de relever des défis stimulants, comme participer au maintien de l'assiette fiscale québécoise et aux activités du pôle d'expertise en planification fiscale. L'esprit d'équipe et la collaboration sont des principes fondamentaux qui guideront votre travail au quotidien.

Votre quotidien à Revenu Québec

En tant que conseillère ou conseiller dans le domaine des planifications fiscales agressives et des paradis fiscaux, vous devrez

- réaliser des mandats de vérification impliquant différentes entités juridiques (particuliers, particuliers en affaires, sociétés de personnes, organismes, fiducies et sociétés liées à des particuliers) exerçant des activités à l'échelle provinciale, nationale et internationale;
- planifier des mandats de vérification auprès de contribuables relativement aux planifications fiscales agressives et aux paradis fiscaux;
- participer aux activités de développement liées aux planifications fiscales agressives et aux paradis fiscaux en réalisant divers mandats spéciaux et en formulant des recommandations à l'intention des hautes instances sur les travaux visant à identifier et à concevoir des correctifs;
- analyser des planifications fiscales et des montages financiers impliquant différentes entités juridiques (particuliers, fiducies, sociétés de personnes et sociétés).

En prime, vous aurez l'occasion de vous épanouir professionnellement grâce au soutien d'une équipe expérimentée qui aura à cœur votre réussite et votre avancement.

Les prérequis

Pour vous joindre à notre équipe, vous devez

- être titulaire
 - soit d'un diplôme d'études universitaires équivalant à une 16^e année d'études dans l'un des domaines suivants ou dans tout autre domaine jugé pertinent :
 - sciences comptables,
 - administration des affaires, profil comptabilité;
 - soit d'un diplôme d'études universitaires équivalant à une 16^e année d'études dans tout autre domaine et avoir minimalement une année d'expérience jugée pertinente;



- avoir le statut de citoyen canadien ou celui de résident permanent, ou encore être titulaire d'un permis de travail valide au Canada.

Les éléments suivants pourraient être considérés comme des atouts :

- détenir ou être en voie d'obtenir un diplôme de deuxième cycle en fiscalité;
- posséder le titre de comptable professionnelle agréée ou comptable professionnel agréé (CPA) au Québec.

Vos qualités professionnelles

Ce poste vous plaira si vous

- faites preuve d'autonomie et d'initiative;
- possédez un sens politique développé;
- avez une excellente capacité d'analyse et de synthèse;
- possédez de bonnes habiletés dans la rédaction de rapports et une excellente connaissance de la langue française;
- faites preuve de pragmatisme dans la résolution de problèmes;
- aimez travailler en équipe;
- avez d'excellentes habiletés en communication et en négociation, et faites preuve de tact, de persuasion et d'écoute dans vos relations interpersonnelles.

Salaire

Le salaire sera déterminé à la suite d'une analyse de vos expériences de travail pertinentes et de votre formation. Il est donc important d'inscrire toutes ces informations dans votre dossier en ligne et votre curriculum vitæ.

L'échelle salariale affichée est celle en vigueur au 31 mars 2024. Celle-ci sera revue suivant la conclusion des négociations collectives.

Comment postuler

Pour postuler, ou pour obtenir de l'information, consultez l'offre d'emploi sur la page Emplois de notre site Internet, www.revenuquebec.ca/emplois. L'affichage prend fin le 14 octobre 2024.

Programme d'accès à l'égalité en emploi

Revenu Québec applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les autochtones, les minorités visibles et les minorités ethniques à présenter leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.